



PROCES-VERBAL
CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 25 JANVIER 2024

L'an deux mille vingt et quatre et le 25 janvier à 18 heures 30,

le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la mairie de la commune, sous la présidence de Madame Sonia FONTAINE, Maire.

Présents : Mesdames FONTAINE Sonia, KERBOUA Yasmina, AILLAUD Marion, HUBERT Armelle, AILLAUD Karine, MOUREN Sylvie et Messieurs GONCALVES Gilles, MUNOZ Estéban, DURAND Thierry, BONO Vicente, DEYE Manuel, HOLIET Samuel, CHAMBRE Emmanuel, AKLA Mohammed.

Absents excusés : Mmes ROBERT Carole, BERNARD Myriam, MIOTTO Lucie, BIANCO Maryline, et M. VARCIN Alexandre

Procurations : Mme ROBERT Carole a donné procuration à Mme FONTAINE Sonia.

M. Thierry DURAND a été désigné Secrétaire de Séance conformément à l'article L 2121-15 Code des Collectivités Territoriales.

LA SEANCE EST OUVERTE à 18 H 30

Mme le maire procède à l'appel des conseillers et annonce les procurations.

Le quorum est atteint.

M. Thierry DURAND est désigné secrétaire de séance

Le procès-verbal du 28 novembre 2023 est approuvé à l'unanimité.

POINT N°1 : COMPTE-RENDU DE DELEGATION

1-1 LOCATION

Madame le Maire a exercé sa délégation pour une maison T3 le 1er janvier pour un loyer de 468,98 €.

1-2 CONCESSIONS FUNERAIRES

Madame le maire n'a pas exercé sa délégation

1-3 DROIT DE PREEMPTION

Madame le Maire a renoncé au droit de préemption pour 3 dossiers:

- Consorts GRATAROLI pour la parcelle AD 165, 1 rue des Grandes Fenières, au profit de M. PFISTER Luc
- SCI ORO pour la parcelle AD 516, 1 la placette au profit de M. THEME Lucile.
- M TIXIER Gabriel et Mme TESTA Manon pour la parcelle AC 657, Le Pesquier, au profit de Mme MEISSIREL Mathilde.

Point n°2 Convention 30 Millions d'amis

Comme chaque année Madame le Maire propose une convention avec 30 Millions d'amis pour 15 chats, soit 675 €.

Voté à l'unanimité.

Point n°3 Demande de subvention Dispositif Région sure, Région sud

Madame le Maire explique que le véhicule de la police municipale a besoin d'être remplacé car on commence à faire des frais importants, il date de 2008.

Elle propose de solliciter une subvention auprès de la Région au titre du dispositif Région sûre, à hauteur de 50% selon le plan de financement suivant :

DEPENSES		RECETTES	
Achat	32327.50	Région 50%	16163.75
		Commune 50%	16163.75
Total	32327.50		32327.50

Voté par 13 voix pour et 2 abstentions (Mme Armelle Hubert et M. Emmanuel Chambre).

Point n°4 Demande de subvention CAF

Comme chaque année des formations sont prévues pour le personnel du pôle Enfance Jeunesse, pour l'analyse des pratiques professionnelles.

Madame le Maire propose de solliciter une subvention auprès de la CAF à hauteur de 80% selon le plan de financement suivant

DEPENSES		RECETTES	
Formation	1200	CAF 80%	960
		Commune 20%	240
Total	1200		1200

Voté à l'unanimité

Point n°5 Charte de soutien et participation au Projet Alimentaire Territorial

Le Projet Alimentaire territorial « Cultivons le goût d'ici » a été labellisé PAT en émergence par le Ministère de l'agriculture. Ce label reconnaît l'engagement politique de la collectivité en faveur d'une alimentation saine, locale et durable sur son territoire.

Madame le Maire propose d'associer la commune à cette démarche en signant une charte avec PAA et en portant certaines actions qui existantes et à venir dans cet engagement.

Exemples :

- Marché de Noël
- Restauration collective

Voté à l'unanimité

Point n°6 Autorisation à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement avant le vote du budget.

Le budget 2024 sera voté le 2 avril 2024.

D'ici là, les dépenses d'investissement (hors RAR) ne peuvent être engagées sans le consentement du conseil municipal.

Madame le Maire propose de l'autoriser à engager les dépenses suivantes :

Article 21838

Matériel informatique 633.60 €

Article 21841

Mobilier scolaire 3313.12 €

Article 2128

Travaux pour le PAV des Faïsses : 17499.72 €

Aménagements des abords de l'Espace multi-activités 7695.84 €

Voté à l'unanimité

La Séance est levée à 19 H 00

=====

La Présidente de Séance
Mme Sonia FONTAINE
Maire



Le Secrétaire de Séance
M. Thierry DURAND
Adjoint au Maire

